



Rennes, le 26 août 2025

Monsieur le Préfet d'Ille et
Vilaine

Objet : Préavis de grève pour les journées du mois de septembre , couvrant l'ensemble des salarié-es et agent-es des villes, départements, régions, établissements publics, métropoles, offices de l'habitat, services et entreprises de l'eau et de la thanatologie

Monsieur le Préfet,

Nous sommes donc bien engagés dans une économie de guerre au détriment des besoins et de l'intérêt général... Pour faire la guerre, aucun souci de financement : mesures de rigueur budgétaire annoncées pour le projet de loi de finance et le projet de loi de financement de la sécurité sociale, ou comment poursuivre la destruction des droits du travail, des services publics et contribuer davantage à l'augmentation des inégalités sociales !

Alors qu'aujourd'hui l'ensemble de celles et ceux qui œuvrent quotidiennement à assurer les missions des collectivités territoriales souffrent de conditions de travail et salariales particulièrement dégradées, renforcées par les dernières mesures : réduction de 10 % de l'indemnisation en cas d'arrêt maladie, non-reconduction de la GIPA depuis 2024, poursuite du gel du point d'indice, refus catégorique de toute négociation sur le retour à la retraite au moins à 62 ans, le gouvernement s'en prend maintenant à la médecine du travail, puis à l'augmentation du temps de travail qu'il souhaite généraliser... La suppression de deux jours fériés en dit long et plus encore quand il s'agit du 8 mai proposé par le 1er ministre, date de la capitulation de l'Allemagne nazie...

Nous en profitons pour réaffirmer notre profonde opposition aux idées d'extrême droite.

Ce qui est aujourd'hui vital, c'est bel et bien de répondre aux besoins des usager-es par le renforcement des services publics territoriaux et de prioriser l'amélioration des conditions de travail et salariales de millions d'agent-es invisibilisé-es dans les discours et les décisions, et qui pourtant permettent de faire fonctionner notre pays.

N'en déplaise à celles et ceux qui gouvernent, une autre appropriation des richesses est possible, nous ne lâcherons rien. Alors nous rappelons au gouvernement les revendications qui sont les nôtres.

La Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics d'Ille et Vilaine, à travers la Fédération CGT des Services Publics revendique :

- L'abrogation de la loi portant contre-réforme des régimes de retraite et la réduction du temps de travail tout au long de la vie avec les 60 ans et les 32 heures (départs anticipés pour les catégories pénibles et insalubres), et la sauvegarde de la CNRACL ;
- La priorisation au financement des services publics, des politiques publiques et de la fonction publique pour répondre aux impérieux besoins des citoyen·nes ;
- L'augmentation de la valeur du point d'indice à 6 euros, avec son indexation systématique sur l'inflation ajoutée à l'augmentation générale des salaires ;
- Que soit imposée sans délai la parfaite et juste égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- La suppression du jour de carence et le rétablissement du maintien à 100 % de la rémunération pour les congés maladie ordinaire ;
- Le retour à une Sécurité Sociale à 100 % fondée sur le salaire socialisé et les cotisations ;
- L'abrogation de la loi dite de transformation de la fonction publique.
- L'arrêt de toutes formes de répressions syndicales et l'amnistie pour les syndicalistes

C'est pourquoi la Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics d'Ille et Vilaine prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève **pour le mois de SEPTEMBRE** : 1er septembre 2025, 2 septembre 2025, 3 septembre 2025, 4 septembre 2025, 5 septembre 2025, 6 septembre 2025, 7 septembre 2025, 8 septembre 2025, 9 septembre 2025, 10 septembre 2025, 11 septembre 2025, 12 septembre 2025, 13 septembre 2025, 14 septembre 2025, 15 septembre 2025, 16 septembre 2025, 17 septembre 2025, 18 septembre 2025, 19 septembre 2025, 20 septembre 2025, 21 septembre 2025, 22 septembre 2025, 23 septembre 2025, 24 septembre 2025, 25 septembre 2025, 26 septembre 2025, 27 septembre 2025, 28 septembre 2025, 29 septembre 2025, 30 septembre 2025 de 0H00 à 24H00 .

Nous appelons l'ensemble des professionnel.le.s à se mobiliser à nos côtés et nous restons disponibles pour toute ouverture de négociations sur nos revendications.

Dans cette attente, nous vous adressons, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

Pour la Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics,

Le coordinateur,
Léo DEMOLDER

